

Règlement du concours

“Sororistas - les femmes écrivent le monde de demain”

Mise à jour 7 juillet 2020

Article 1

Le concours “Sororistas - les femmes écrivent le monde de demain” est un concours d’écriture ouvert à toutes **les femmes de 18 ans et plus** écrivant en langue française. Le concours s’inscrit dans une forte volonté de donner la parole aux voix féminines pour imaginer et reconstruire le monde bouleversé par les conséquences de la covidémie.

Ce concours indépendant est organisé par **un collectif de femmes engagées** pour la juste place des femmes dans la société.

L’accès au concours est gratuit et sans obligation d’achat (il ne s’agit pas d’un jeu concours).

Les candidates ne pourront présenter qu’un seul texte.

Les membres du jury ne peuvent participer au concours en tant qu’auteurs.

Article 2

L’angle du texte sera le suivant :

“Nous sommes le 31 décembre 2030. Mettez-vous dans la peau de celle que vous serez à la fin de cette décennie qui a débuté avec la pandémie COVID-19, impactant la terre entière. À travers un récit libre (journal, nouvelle, reportage, etc.), vous partagez votre imaginaire, vos convictions ou vos analyses. Vous racontez ce que vous avez vécu depuis le confinement de 2020 et ce qu’est devenu le monde. Par l’écriture vous participez à la création d’un monde nouveau.”

Que vous écriviez un récit fictionnel ou un article d’analyse, l’esprit et le ton peuvent être fantasque, sinistre, optimiste, pessimiste.... Place à la liberté de ton !

Le texte présenté ne devra pas être primé, récompensé, distingué antérieurement – même sous un titre différent – à l’occasion d’autres concours littéraires.

La participante garantit que son oeuvre lui est propre et n’atteint pas les droits d’une tierce personne. Elle atteste que sa création lui est originale.

Le seul fait de proposer sa candidature implique l’acceptation totale du présent règlement.

Article 3

Afin de préserver l'anonymat, chaque participante portera en-tête de chaque page un code composé de 2 lettres et 2 chiffres (exemple: AB01) ainsi que le titre du texte. Aucune autre mention pouvant identifier l'autrice ne devra être portée sur le manuscrit.

Le texte devra se conformer aux règles suivantes:

- code alphanumérique et titre en haut de chaque page
- pages numérotées
- 5 pages maximum, écrites en Arial 12,
- interligne 1,5
- marges 2,5 cm (H/B/D/G)
- format Word

Sera exclu tout texte contenant des propos racistes, xénophobes, homophobes, sexistes ou autrement diffamatoires, sauf si ceux-ci ont pour objectif de dénoncer ces situations.

Article 4

Le concours débutera le 1er juin 2020 et la date limite de réception de textes sera le **31 août à minuit**.

Afin de valider l'inscription, les envois devront se faire de la manière suivante :

- Envoi numérique du récit impérativement au format Word accompagné de l'autorisation de publication (voir annexe) dûment remplie et signée à **concours@sororistas.fr**
- Le nom du fichier sera le code alphanumérique porté en haut de chaque page suivi du titre du texte (p.ex. XY09_Le monde d'après)

L'objet du mail sera : Concours Sororistas 2020

La candidate précisera dans le corps du mail son nom, prénom, âge, adresse postale, numéro de téléphone.

Les données personnelles seront utilisées dans le seul but de contacter les participantes au sujet du concours.

Les participantes disposent d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression de leurs données personnelles.

Article 5

Le jury se compose de femmes engagées, des professionnelles du milieu de la littérature, de la communication, du conseil et de la formation.

Le jury sera attentif aux critères suivants : respect de l'angle, originalité, orthographe et qualité de l'écriture.

Aucun recours fondé sur les conditions de déroulement du concours, son organisation ou ses résultats ne sera admis.

Ses délibérations seront confidentielles, ses décisions seront souveraines et sans appel.

Article 6

Le jury décernera les prix suivants :

Les 10 textes lauréats seront publiés sous forme de recueil accompagné d'une mise à l'honneur et une présentation des autrices.

Les 5 meilleurs textes seront publiés sous forme de podcast, accompagné d'une mise à l'honneur et une présentation des autrices.

1^{er} prix : 500€

Article 7

La remise des prix aura lieu à Toulouse fin 2020 sous forme d'un événement inédit, en présentiel ou en distanciel, en fonction de la situation du pays et des contraintes légales.

Toutes les lauréates seront conviées, personnellement avisées à l'avance. Leur présence est fortement souhaitée. Chaque lauréate pourra venir accompagnée d'une personne de son choix ou pourra, en cas de nécessité, être représentée par la personne de son choix.

Article 8

Chaque participante garantit que son oeuvre lui est propre et qu'elle n'atteint pas les droits d'une tierce personne.

Chaque participante atteste que sa création est originale, qu'elle est l'autrice exclusive de son oeuvre et que celle-ci n'a pas été créée pour une activité professionnelle, commerciale ou pour la fourniture d'un service à une tierce personne.

Les lauréates restent propriétaires de leurs oeuvres.

Elles autorisent les organisatrices du concours et leurs partenaires à publier les textes sur support numérique et sur support papier sans pour autant se prévaloir de droits d'auteur.

La candidature sera validée à la condition de fournir l'autorisation de publication en annexe du règlement, signée et complétée par la candidate.

Article 9

Le seul fait de proposer sa candidature implique l'acceptation totale du présent règlement et vaut consentement pour le traitement des données personnelles décrit dans l'article 5.

Article 10

Le concours Sororistas est incubé par l'association Nenettes & Co - le réseau et le Club de la Presse Occitanie. A ce titre, les associations accompagnent les fondatrices du concours dans les démarches qui permettront de mener à la réussite le concours. Nenettes & Co fournit la structure juridique pour cette première édition de *Sororistas - Les femmes écrivent le monde de demain*.

Autorisation d'utilisation publication

par Nénettes & Co - le réseau
et l'organisation Sororistas - les femmes écrivent le monde de demain

Pour toute candidate aux concours Sororistas organisé par Sororistas - Les femmes écrivent le monde de demain

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Résidant

Téléphone

Courriel

Déclare être l'auteurice de cette œuvre : _____

En tant que participante aux concours Sororistas, je :

1. Déclare autoriser Nénettes & Co - Le Réseau et l'organisation Sororistas - Les femmes écrivent le monde de demain à exploiter et à utiliser librement dans le respect du code de la propriété intellectuelle, et sans but lucratif.
2. Déclare ne pas avoir cédé le droit d'exploiter cette œuvre à titre exclusif à un tiers.
3. Déclare décharger les organisatrices du concours de toute revendication, réclamation ou éviction, tenant à la propriété tant matérielle qu'incorporelle de l'œuvre.

Sororistas - Les femmes écrivent le monde de demain informe la participante que son œuvre est susceptible d'apparaître :

- dans les publications du concours Sororistas par Nénettes & Co - Le Réseau (lettre mensuelle, site internet, affichettes, réseaux sociaux) sur tous les supports matériels et immatériels, en tous formats connus ou inconnus à ce jour,
- sous forme de publication d'un recueil et d'un podcast,
- dans les calendriers, cartes de vœux ou dans les supports des partenaires du réseau (hors entreprises commerciales) ;
- toute publication dans les médias dans le cadre de la diffusion et de la promotion des résultats du concours.

Ces utilisations ne pourront donner lieu à un versement de droit d'auteur.

Pour toute demande particulière, autre que celles mentionnées dans ce règlement Sororistas - Les femmes écrivent le monde de demain s'engage à en informer les auteurices et à n'utiliser les œuvres qu'avec leur autorisation préalable.

Fait à

Le

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé »)